



Vous êtes artiste, (peintre, photographe, sculpteur,...)

vous avez une démarche créative et vous prenez plaisir à partager votre pratique avec des publics variés. Le Local vous propose de venir exposer dans L'Espace Galerie.

Le Local

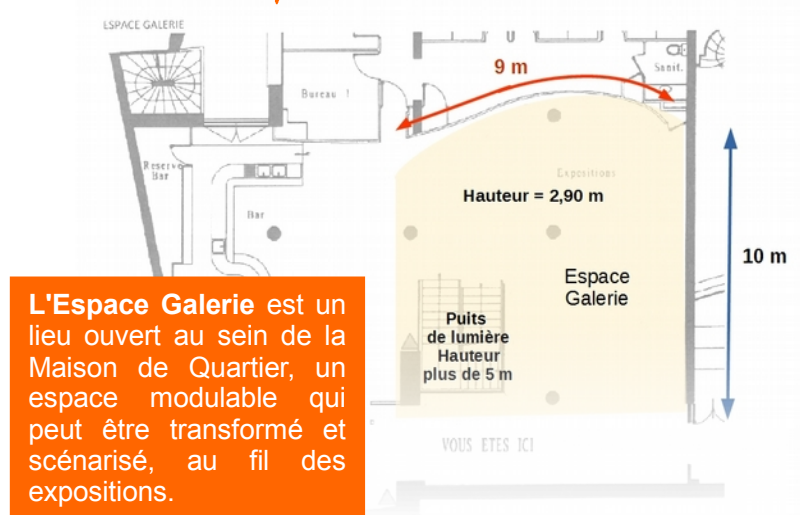
Le Local, Maison de Quartier du centre-ville de Poitiers reçoit, dans ses Accueils de loisirs, des enfants et des jeunes en période extra-scolaire.

Il gère deux Résidences Habitat Jeunes (**L'Ancr'HAJ** en centre-ville et **L'Amarr'HAJ** proche de la Maison de la Formation).

Le Local propose des cours de pratiques amateurs, des activités conviviales ou culturelles et mène de nombreuses actions solidaires.

Le lieu dispose de plusieurs espaces dédiés à l'Art, dont un théâtre, des salles d'activité pouvant accueillir des artistes dans le cadre de l'aide à la création et un espace d'exposition d'arts visuels, *L'Espace Galerie*.

L'Espace Galerie



L'Espace Galerie est un lieu ouvert au sein de la Maison de Quartier, un espace modulable qui peut être transformé et scénarisé, au fil des expositions.

Le projet

Il s'appuie sur une politique culturelle favorisant :

LA DÉCOUVERTE D'UN ARTISTE ET DE SES ŒUVRES (peintures, sculptures, créations numériques, installations multi média...) par le public du Local.

LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE MÉDIATIONS ENTRE LA STRUCTURE, LES ARTISTES ET

LES PUBLICS : Ces actions peuvent être développées en partenariat avec d'autres structures (des institutions comme l'École d'Arts Plastiques, le Musée Sainte-Croix, le Lieu multiple/Espace Mendès France ou d'autres associations...)

LES MÉDIATIONS PERMETTENT À L'ARTISTE, DE S'EXPRIMER sur son

parcours, sa technique, sa démarche artistique, sa culture, ses influences ou encore sa place dans la société. Ces médiations peuvent revêtir plusieurs formes, comme des ateliers, des conférences, des tables rondes, des interventions dans le milieu scolaire et/ou universitaire.

Les étapes

- 1 Envoyez-nous par courrier ou mail * votre projet comportant :**
 - Une lettre de présentation précisant la démarche, la production, la motivation,
 - Des photos des œuvres et le lien éventuel vers un site Internet ou des réseaux sociaux,
 - Les articles ou dossier de presse.
 - **Des propositions de médiations.**
 - Le CV, N° siret, Maison des Artistes, ou Agessa.
- 2 La Commission Galerie**, composée de professionnels, d'administrateurs et de bénévoles initiés ou amateurs d'art, étudie les projets reçus.
- 3 Une fois le projet sélectionné**, la Commission Galerie vous reçoit en entretien, examine la faisabilité de l'exposition et la pertinence des médiations.
- 4 Une fois le projet validé**, **Le Local s'engage à :**
 - Fournir un appui technique.
 - Éditer, en interne, un quatre pages de présentation de l'artiste et de son exposition,
 - Prendre en charge l'organisation du vernissage,
 - Rémunérer les médiations à hauteur de 405 € pour 9 heures minimum.

*** Dossier à envoyer avant le 28 février 2018 à Jean Michel Pelhâte, par courrier au**

Local, 16 rue St Pierre le Puellier - 86000 Poitiers ou par mail au lelocal@lelocal.asso.fr - 05 49 62 24 01